

Conditions Générales d'Inscription

Les présentes conditions générales d'inscription s'appliquent, à l'exclusion de toute autre disposition, à toute inscription d'un visiteur (le « Visiteur ») à l'édition 2024 du Forum des Loisirs Culturels Franciliens (ci-après l'« Evènement ») organisé par Choose Paris Region, association loi 1901, (SIREN 802 060 814) sise 2 rue Simone Veil – 93400 Saint-Ouen-sur-Seine, et représentée par son Directeur général, M. Lionel GROTTTO.

Le fait de s'inscrire à l'Evènement implique une acceptation sans réserve, et dans leur intégralité, des présentes conditions générales.

1- Inscription nominative

L'inscription est individuelle, nominative et non cessible. En aucun cas elle ne peut être échangée ou cédée en cas d'absence du Visiteur.

2- Modalités de l'inscription

Les inscriptions se font en complétant le formulaire d'inscription en ligne. S'agissant d'un évènement professionnel, toutes les inscriptions sont soumises à la validation de Choose Paris Region.

3- Montant des droits d'inscription

L'inscription est gratuite.

4- Validation et confirmation de l'inscription

Le formulaire dûment complété et les présentes conditions générales constituent les seuls supports « contractuels ».

Choose Paris Region enverra une confirmation d'inscription par email auprès de chaque Visiteur.

5- Interdiction de démarchage

Le Visiteur n'est pas autorisé à déposer ou afficher des prospectus ou plaquette de communication ayant pour finalité de proposer ou de vendre des produits ou des services ou démarcher des exposants ou des Visiteurs, sur les stands des exposants, et dans tout l'espace du salon.

Toute infraction à cette interdiction pourra entraîner l'exclusion du Visiteur contrevenant.

6- Droit à l'image

Le Visiteur est informé que des photographes ou vidéastes mandatés par Choose Paris Region seront présents pour prendre des photos ou des vidéos de l'Evènement. Les prises de vue seront effectuées conformément à la réglementation en vigueur et dans le respect de la vie privée des Visiteurs. Les photographies ou les vidéos seront diffusées sur les réseaux sociaux (LinkedIn) et sites internet de Choose Paris Region afin de promouvoir l'Evènement.

Avec le consentement du Visiteur présent lors de l'Evènement, recueilli sur un formulaire séparé, des photos individuelles du Visiteur pourront être prises aux fins de promotion et d'illustration des actions de Choose Paris Region. Ces photos pourront être diffusées sur les réseaux sociaux et sites internet de Choose Paris Region et, le cas échéant, de l'Hôtel de la Marine et du Centre des Monuments Nationaux, lieu d'accueil de l'Evènement, pendant une durée de 3 ans. L'autorisation est consentie à titre gratuit.

7- Informations sur les données personnelles

Les informations recueillies sur le formulaire d'inscription font l'objet d'un traitement de données dont la finalité est de gérer l'inscription du Visiteur à l'Evènement. Choose Paris Region via son Directeur général est responsable du traitement des données personnelles. Les données concernant les Visiteurs sont conservées pendant une durée de 3 ans à compter de la date d'inscription.

Avec le consentement du Visiteur recueilli sur le formulaire d'inscription, ses données pourront être transmises aux Exposants afin que ces derniers les contactent pour envoyer des communications, organiser des rendez-vous, etc.

En dehors des exposants, si le Visiteur y consent, et des sous-traitants de Choose Paris Region, ces données ne seront jamais transmises à des tiers. Elles sont enregistrées dans un fichier informatisé, hébergé en Europe.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » modifiée et au règlement européen sur la protection des données (2016/679) du 27 avril 2016, le Visiteur dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité des données, de limitation, d'opposition au traitement. L'ensemble de ces droits peut être exercé auprès de Choose Paris Region en contactant le DPO à l'adresse suivante : dpo@chooseparisregion.org.

En cas d'acceptation du Visiteur de transmettre ses données aux exposants, les droits du Visiteur devront être exercés directement auprès des exposants, pour leur utilisation qu'ils feront des données.

Le Visiteur a la possibilité d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle (CNIL).

8- Sécurité

Le Visiteur est tenu de respecter scrupuleusement les mesures d'ordre intérieur propres à l'Evènement et toute mesure de sécurité prescrite par Choose Paris Region ou toute autorité compétente.

Toute infraction à ces obligations entraînera l'exclusion du Visiteur contrevenant.

9- Attribution de juridiction

Les présentes conditions générales d'inscription sont régies par le droit français.

En cas de litige, le Visiteur et Choose Paris Region s'engagent à coopérer avec diligence et bonne foi en vue de trouver une solution amiable.

Dans l'hypothèse où le Visiteur et Choose Paris Region ne parviendraient pas à trouver un accord à l'amiable, le litige sera porté devant la juridiction compétente du ressort de Paris.